



## DÉPANNAGE À DOMICILE : COMMENT ÉVITER LES PIÈGES ?



<https://www.inc-conso.fr/content/depannage-domicile-comment-eviter-les-pieges-avec-lafo>

Evier bouché, porté claquée sans ses clés, ou encore machine à laver HS... Se faire dépanner à domicile arrive à tout le monde et pourtant il n'est pas rare de se sentir démuni devant ce type de situation : qui appeler ? Combien cela va coûter ? Autant de questions qu'il est bon de se poser (même en cas d'urgence), car malheureusement, certaines pratiques commerciales peuvent relever de l'arnaque.

Méfiez-vous des prospectus déposés dans votre boîte aux lettres, sous forme de liste de "numéros utiles", de calendriers, etc... Ils donnent l'illusion d'être des documents officiels. Or ils émanent de professionnels privés.

De la même manière, méfiez-vous des mentions telles que "installateur qualifié" ou "réparateur agréé" faisant référence à un logo connu.

D'autres mentions du type "de père en fils", "artisan", "compagnon", sont souvent fantaisistes !

L'idéal pour ne pas se tromper, c'est de demander à vos voisins, vos amis, bref à votre entourage de vous indiquer les coordonnées d'un professionnel de confiance ! Pensez aussi à privilégier la proximité : cela permet de limiter les frais de déplacement !

Prendre contact avec l'assistance de votre assurance multirisque habitation est également un bon réflexe. Vous pourrez être mis en lien avec des professionnels reconnus et, dans certains cas, obtenir un remboursement des frais engagés.

L'autre élément important, est le devis ! Bien que normalement obligatoire, exigez-le avant toute intervention afin d'éviter les mauvaises surprises !

Dans ce secteur, les prix sont totalement libres. Résultat : chaque professionnel fixe ses tarifs et ceux des pièces qu'ils utilisent. Donc, même dans l'urgence, prenez votre temps : demandez plusieurs devis et comparez !